

## **Les erreurs d'analyse des partisans de la « fraude » ou de la « très probable manipulation »**

### **Michel Fenayon**

-Nous nous sommes concentré sur les rapports de HUSSON et DUMENIL/LEVY qui en apparence paraissent les plus sérieux

-Les autres rapports que j'ai pu apercevoir (peut-être ne les connais-je pas tous) ont tous le même raisonnement

-Pointage sur des événements dont la probabilité est très faible

-Explication de cette probabilité très faible par la fraude

Ce raisonnement ne tient pas la route

-Si je joue au poker et que je tire un carré d'as, la seule explication possible est-elle la fraude ?

-Si je gagne au loto, probabilité très faible, est-ce que j'ai forcément triché ?

#### **1° erreur : Analyse insuffisante des conditions de dépouillement**

-Investigation insuffisante des conditions de stockage, de tri, répartition par lettre, par lot

-Investigation insuffisante du problème de fractionnement des lots en cours de dépouillement

-Investigation insuffisante de la méthode de dépouillement

Ces investigations auraient pu permettre, peut-être, de mettre en évidence des biais (temporel, liste, dépouillement, etc.)

#### **2° erreur : « le tri alphabétique assure le caractère aléatoire des lots »**

Cette affirmation n'est pas démontrée, au contraire, il y a une forte possibilité que le stockage par la poste ait été chronologique, le tri par lettre ne pourrait que reproduire cette chronologie pour chaque lettre..

#### **3° erreur : DUMENIL/LEVY une vision partisane**

Cette erreur est visible dès la première page dans le sommaire. Alors qu'il y a un chapitre intitulé : « Les paquets très favorables à la liste de Jacques Nikonoff » il n'y a pas de chapitre intitulé : « Les paquets très favorables à la liste de Susan Georges ».....et pourtant il y en a !!!

#### **4° erreur : Les listes GEORGE et NIKONOFF**

Elles ne sont pas de même nature :

- La liste George : il y a eu un véritable appel à voter pour cette liste
- La liste Nikonoff : il n'y a pas eu d'appel (officiellement du moins) à voter pour une liste. La réaction de 32 candidats opposés à l'initiative de Susan George ne peut être assimilée à une liste Nikonoff, ce peut-être interprété comme un affront par certains des signataires de cet appel

#### **5° erreur : le choix de la nuit du 13 juin pour faire apparaître une « rupture »**

Il aurait été utile logiquement et scientifiquement de faire les calculs pour d'hypothétiques « ruptures » le 11 ou le 12 ou le 14 ou le 15 au soir, pour voir quels étaient les impacts du choix de cette date

Par exemple si je prends (selon l'étude de HUSSON) comme corrélation 0,75 au lieu de 0,65, il y a 17 lots atypiques (représentant 25% des votes)

- 8 avant la nuit du 13,
- 9 après la nuit du 13.
- 8 favorables à George
- 9 favorables à Nikonoff

Si je prends comme « rupture » le 12 au soir un seul lot (G3) passe la limite de la « rupture » et l'on se retrouve avec

- 7 lots avant la nuit du 12
- 10 lots après la nuit du 12

#### **6° erreur : « Comparaison par rapport à la première phase » ou « comparaison hors lots atypiques »**

Seules les comparaisons par rapport au résultat total sont valables et n'induisent pas une volonté de démontrer « **une solution élaborée à priori** »

**7° erreur : HUSSON : « tous les lots atypiques sont défavorables à GEORGE »**

Cette affirmation est fautive. Parmi les 11 lots identifiés par HUSSON 2 lots sont favorables à GEORGE

- Le lot D4 dépouillé le avant la nuit du 13
- Le lot C1 dépouillé après la nuit du 13

**8° erreur : Choix de la limite pour déterminé les lots atypiques, cette limite n'est pas discutée**

Il aurait été logiquement (scientifiquement) nécessaire de s'interroger sur l'impact sur le nombre de lots atypiques (et leurs caractéristiques) du choix de cette limite (voir plus haut pour le cas d'une corrélation de 0,75 au lieu de 0,65

**9° erreur : HUSSON : « Les lots atypiques sont tous postérieurs au 11 juin »**

Avec le choix de HUSSON c'est vrai, par contre ce n'est plus vrai avec le coefficient de 0,75 (voir plus haut) pour lequel il y a 5 lots atypiques le 11 juin et avant

**10° erreur : DUMENIL/LEVY : Identification des lots atypiques sur la base de l'analyse des résultats de 2 candidats : Valérie COIGNARD et Raphaël PRADEAU**

Pourquoi avoir été sélectif dans le choix des lots atypiques ?

Les lots G3, G4, L1 et D2 présentent les mêmes résultats que les lots qu'ils déclarent atypiques

**11° erreur : les « déplacements de voix autour de la 24° position »**

Les positions de DUMENIL/LEVY et HUSSON sont opposées

-DUMENIL/LEVY : « La rupture du 13 (...) n'a pas affecté de candidats particuliers, par exemple les candidats proches du 24° rang dont l'élection était en jeu »

Pour HUSSON : « Les candidats en position éligible bénéficient ou pâtissent de déplacements de voix plus élevée ». HUSSON ne démontre pas que cette situation (si elle est vraie...mais ne doutons pas de tout !!) est statistiquement complètement improbable, d'autre part ça ne joue que sur un nombre très faible de voix. Les calculs que j'ai fait pour 17 lots (limite à 0,75) montre effectivement des écarts mais jouant sur très peu de votes et ne permettant pas de conclure.

**12° erreur : L'étude sérieuse « des explications alternatives à la fraude**

DUMENIL/LEVY : Le problème n'est même pas évoqué

HUSSON : un paragraphe complet est dédié à ce problème, cependant les investigations et analyses sont pratiquement inexistantes, et il ne s'agit que d'un texte évoquant des scénarios (non vérifiés) récusant les autres explications, ça me paraît très insuffisant

-